



SYND MIXTE ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CHATEAUNEUF (Siren : 251600409)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Châteauneuf-sur-Charente
Arrondissement	Cognac
Département	Charente
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	07/01/1964
Date d'effet	07/01/1964

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Jean-Paul ZUCCHI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Route d'Archiac - Champs de Peuroty
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16120 CHATEAUNEUF-S-CHARENTE
Téléphone	05 45 21 16 90
Fax	05 45 63 09 51
Courriel	smaepa-chateauneuf@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	13 457
Densité moyenne	58,82

Périmètres

Nombre total de membres : 22

- Dont 21 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
16	Angeac-Charente (211600135)	376
16	Birac (211600457)	335
16	Bonneuil (211600507)	276
16	Bouteville (211600572)	343
16	Champmillon (211600770)	541
16	Châteauneuf-sur-Charente (211600903)	3 490
16	Eraville (211601299)	209
16	Graves-Saint-Amant (211604277)	343
16	Hiersac (211601638)	1 114
16	Ladiville (211601778)	119
16	Malaville (211602040)	428
16	Mosnac (211602339)	479
16	Moulidars (211602347)	747
16	Nonaville (211602479)	201
16	Saint-Simeux (211603519)	573
16	Saint-Simon (211603527)	206
16	Sireuil (211603709)	1 213
16	Touzac (211603865)	457
16	Trois-Palis (211603881)	829
16	Vibrac (211604020)	318
16	Viville (211604178)	135

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
16	CC des 4B (200029734)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Le syndicat a pour objet la réalisation des études et des travaux à entreprendre pour la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'ensemble des communes adhérentes ainsi que la gestion du service.</i> Par substitution - Assainissement collectif

Le syndicat est habilité à exercer la compétence à caractère optionnel suivante : Assainissement collectif (réalisation des études et des travaux à entreprendre pour la collecte et le traitement des eaux usées et gestion du service public de l'assainissement collectif sur l'ensemble des communes ayant transféré leur compétence au syndicat) ; - compétence transférée par les communes de : Angeac-Charente, Champmillon, Graves-Saint-Amant, Jurignac, Mosnac, Saint-Simeux, Saint-Simon, Trois-Palis et Vibrac.

A la carte : La compétence a été conservée par : Sireuil, Bouteville, Viville, Moulidars, Etriac, Châteauneuf-sur-Charente, Touzac, Malaville, Birac, Nonaville, Hiersac, Bonneuil, Eraville, Ladiville

Par substitution

- Assainissement non collectif

Le syndicat est habilité à exercer la compétence à caractère optionnel suivante : assainissement non collectif - Service public : Mise en place du service public au plus tard le 31 décembre 2005 (contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des systèmes d'assainissement non collectif ; vérification du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif) ; - Missions préalables : Le syndicat exerce également pour le compte des communes les missions préalables à la mise en place du service public (appui technique à l'établissement du zonage assainissement collectif/assainissement non collectif arrêté par chaque commune ; mise en place d'opérations d'information et de communication ; réalisation de la procédure d'enquête publique ; diagnostic des installations existantes) ; Cette compétence est transférée par les communes de : Angeac-Charente, Bonneuil, Bouteville, Champmillon, Châteauneuf-sur-Charente, Eraville, Graves-Saint-amant, Hiersac, Malaville, Mosnac, Moulidars, Nonaville, Saint-Simeux, Saint-Simon, Touzac, Vibrac, Viville et la communauté de communes des 4B, compétente en matière d'assainissement non collectif, par représentation-substitution des communes d'Etriac et de Jurignac.

A la carte : La compétence a été conservée par : Birac, Sireuil, Trois-Palis, Ladiville

Par substitution

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
16	SYND MIXTE HARMONISATION PRIX DE L EAU ET GESTION DE LA RESSOURCE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE (251601464)	SM ouvert	21 774

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)